

OTTO DUCHÁČEK

LES NOMS DES HABITANTS DE PAYS

1. Les habitants de la plupart des pays ont les noms dérivés à partir des noms des pays qu'ils habitent à l'aide de différents suffixes dont *-ien*, *-ain*, *-ais* et *-ois* sont les plus productifs.

2. Les plus nombreux sont les noms en *-ien*. Ce suffixe se lie directement aux noms de pays terminés par une consonne (*Cantal-ien*, *Brésil-ien*). Il peut changer la prononciation de celle-ci (*Languedoc* — *Languedocien*) ou la graphie de la voyelle précédente (*Alger* — *Algérien*). La consonne finale du nom de pays peut alterner avec une autre dans le nom de ses habitants (*Laos* — *Lao-tien*).

Les *-e*, *-a*, *-ia*, *-as* et *-os* disparaissent devant *-ien*: 1° *Prusse* — *Prussien*, *Cambodge* — *Cambodgien*, *Savoie* — *Savoisien* (avec un *s* intercalé); 2° *Vénézuéla* — *Vénézuélien*, *Canada* — *Canadien*, *Guatemala* — *Guatémalien*; 3° *Libéria* — *Libérien* (dans ce cas, il peut s'agir du suffixe *-en*: *Libéri-en*), 4° *Honduras* — *Hondurien*, 5° *Lesbos* — *Lesbien*.

Il n'est pas rare de voir un changement de la voyelle dans la syllabe qui précède *-ien* ce qui s'explique souvent par le changement de la place de l'accent (la syllabe accentuée dans le nom de pays devient protonique dans le nom de ses habitants): *Artois* — *Artésien*, *Equateur* (= *Ecuador*) — *Equatorien*, *Macédoine* — *Macédonien*, *Pérou* — *Péruvien*, *Condroz* (< *Condruzi*, une région de la Belgique) — *Condrusien*.

Les noms d'habitants des pays dont le nom est composé de deux mots, comportent généralement les deux composantes: Quelques-uns sont orthographiés comme un seul mot: *Costa Rica* — *Costaricien*. D'autres sont dérivés d'une seule des composantes: *Côte d'Ivoire* — *Ivoirien*. Il y en a aussi qui ont le préfixoïde *néo-* à la place où figure *nouveau/nouvelle* dans le nom de pays respectif: *Nouvelle-Calédonie* — *Néocalédonien*.

Mentionnons enfin que *-ien* apparaît sous forme d'*-yen* dans *Nicaraguayen* dérivé de *Nicaragua* (dans ce cas, *-a* n'a pas disparu).

3. La productivité de *-ain* est un peu moindre. Les *-e* et *-a* finals des noms de pays disparaissent devant lui: *Jamaïque* — *Jamaïquain*, *Cuba* — *Cubain*. Le *qu* change quelquefois en *c*: *Afrique* — *Africain*, *Mexique* — *Mexicain*.

La grande différence entre *Gévaudan* (pays) et *Gabalitains* (nom de ses habi-

tants) découle du fait que dans celui-ci la forme phonétique primitive s'est conservée.

Dans les dérivés à partir des dénominations syntagmatiques, on peut constater un changement syntaxique — le complément du nom devient épithète: *Amérique du Nord* — *Nord-Américain*, *Afrique du Sud* — *Sud-Africain*.

4. Encore moins nombreux sont les noms d'habitants dérivés par les suffixes réalisés aussi par une voyelle nasale et représentés graphiquement *-en*, *-én*, *-an*, *-and* et *-in*.

La productivité du suffixe *-en* est moyenne. On le lie directement au nom de pays: *Chili-en*, *Haiti-en*, *Hawaii-en*. On peut être tenté de chercher dans ces noms d'habitants le suffixe *-ien* dont l'*i* initial s'est soudé avec l'*i* final des noms de pays en question. On pourrait expliquer de manière analogue les noms cités ci-après sous 1°, mais nous ne le trouvons pas vraisemblable.

Les *e* finals des noms de pays se soudent en effet avec l'*e* de *-en*: 1° *Bohémie* + *-en* > *Bohémien*, *Bosnie* — *Bosnien*, *Arménie* — *Arménien*, *Assyrie* — *Assyrien*, *Australie* — *Australien*; 2° *Corée* — *Coréen*, *Guinée* — *Guinéen*. Même *-es* peut disparaître devant *-en*: *Pyrénées* — *Pyrénéen*. En ce qui concerne les trois derniers noms, on pourrait aussi croire qu'ils ne sont pas formés à l'aide du suffixe *-en*, mais *-éen* qui, peut-être a pris sa source dans ces noms et qui existe réellement. Les *-e*, *-ey* et *-a* disparaissent devant lui: *Guadeloupe* — *Guadeloupéen*, *Dahomey* — *Dahoméen*, *Ghana* — *Ghanéen*.

Le suffixe *-in* forme rarement les noms d'habitants: *Angoumois-in*, *Levant-in*, *Périgord* — *Périgourdin* (avec l'apophonie *o/ou*). L'*e* disparaît devant *-in*: *Gironde* — *Girondin*, *Bizerte* — *Bizertin*.

La productivité du suffixe *-on* n'est pas grande non plus: *Brenne* — *Brennon*, *Saxe* — *Saxon*. Dans un cas, nous avons remarqué un changement de *t* en *ç*: (*Brabant* — *Brabançon*), dans un autre, une apophonie dans le radical: *Bourgogne* — *Bourguignon*. Si le nom est terminé par une voyelle, on intercale une consonne: *Berri* (ou *Berry*) — *Berrichon*, *Beauce* — *Beauceron*. Dans ce nom, on pourrait soupçonner le suffixe *-eron*, mais nous ne le trouvons pas assez vraisemblable, vu que nous n'avons rencontré aucun autre nom d'habitants formé par ce suffixe.

Le suffixe *-an* a une productivité approximativement pareille. L'*e* du nom de pays est supprimé devant lui: *Andorre* — *Andorran*, *Castille* — *Castillan*, *Formose* — *Formosan*, *Perse* — *Persan*. L'*a* du nom de pays se soude avec l'*a* de *-an*: *Vénézuéla* — *Vénézolan* (avec l'apophonie *ue/o*). Citons enfin une formation irrégulière: *Bigorre* — *Bigourdan*.

Le suffixe *-and* est extrêmement rare: *Allemagne* — *Allemand*, *Flandre* — *Flammand*. Dans les deux cas, on constate des irrégularités considérables: la suppression d' *-agne* et de *-dre* et l'apophonie *n/m*.

5. Le suffixe *-ais* reste toujours vivant. Il s'ajoute directement au nom de pays si celui-ci est terminé par un *-n*: *Aragon-ais*, *Japon-ais*, *Cameroun-ais*, *Ceylan-ais* (son synonyme *Cinghalais* est dérivé à partir d'un nom provenant d'une autre langue).

Les *-e* et *-es* disparaissent devant *-ais*: 1° *Navarre* — *Navarrais*, *Finlande* — *Finlandais*, *Pologne* — *Polonais* (l'opposition *gn/n* découle de l'évolution phonétique); 2° *Landes* — *Landais*, *Antilles* — *Antillais*.

Faisons remarquer la disparition exceptionnelle, d' *-al*: *Portugal* — *Portugais*.

Entre les noms de pays terminés en voyelle et le suffixe *-ais*, on intercale une consonne: *Togo — Togolais, Java — Javanais, Ré — Rhétais*.

Constatons que nous avons trouvé une occurrence du suffixe *-iais*: *Guernesay — Guernesiais*. Comme c'est une seule occurrence d' *-iais*, on pourrait admettre qu'il s'agit en réalité du suffixe *-ais* (prononcé *ɛ*) devant lequel *e* (orthographié *-ay*) s'est fermé, par dissimilation, en *e* et celui-ci en *i*.

La paire *Angleterre — Anglais* pourrait nous faire croire que ce n'est que la première partie du nom de pays qu'on a prise pour base de dérivation, mais nous sommes persuadé que, dans ce cas, le nom d'habitants n'est pas dérivé du nom de pays, mais, au contraire, *Angleterre*, étant la «terre» des Anglais, est composé d'*Angle* (provenant d'*Anglais* par affaiblissement d'*ai* en *e* et par la disparition du *s*) et *terre*.

Les habitants de *Poissy* s'appellent *Pisciaçais* ce qui s'explique par le fait que leur nom fut dérivé plus tard de la forme latine primitive du nom de pays *Pisciacum* évolué phonétiquement en *Poissy*.

6. Le suffixe *-ois* ne s'ajoute directement qu' à un nombre restreint de noms de pays, à savoir à la plupart de ceux qui finissent par une consonne: *Brandebourg — Brandebourgeois* (avec un *e* graphique servant à marquer la prononciation correcte).

Devant *-ois* on supprime les *-e* et *-é*: *Chine — Chinois, Crète — Crétois, Madère — Madérois; Dauphiné — Dauphinois, Franche-Comté — Franc-Comtois*. Citons encore deux paires de noms comportant des différences dans le radical: *Champagne — Champenois, Bavière — Bavaois*.

En dérivant à partir de certains noms composés, on n'a pris pour base de dérivation que la première partie: *Danemark — Danois, Finlande — Finnois*. Ce sont des cas analogues à celui de *Angleterre — Anglais* (cf. ci-dessus), car les mots germaniques *mark* et *land* ont le sens de „pays“ (cf. *Groenland*).

7. En ce qui concerne les suffixes comportant un *a*, nous avons déjà traité les suffixes *-ais* (§ 5) et *-ain* (§ 3), où il ne forme qu'une partie du graphème,¹ et *-an* et *-and* (§ 4), où il est nasal. Il reste encore à mentionner quatre suffixes extrêmement rares:

1° *-ard*: *Brie — Briard, Savoie — Savoyard, Chamonix — Chamoniard* (le *-x* non prononcé est supprimé dans l'orthographe du nom d'habitants);

2° *-at*: *Auvergne — Auvergnat*;

3° *-ate*: *Asie — Asiate*;

4° *-al*: *Provence — Provençal*.

Le suffixe *-ol* est aussi rare: *Espagne — Espagnol, Cévennes — Cévenol, Cerdagne — Cerdagnol*.

8. Les suffixes comportant un *i(y)* sont également improductifs:

1° *-i*: *Bengale — Bengali*;

2° *-ier*: *Jura — Jurassier* (avec *ss* intercalé);

3° *-uyer*: *Berry ou Berri — Berruyer* (suppression de *y, i*), *Hainaut — Hainuyer* (avec la suppression surprenante de *-aut*);

4° *-iste*: *Doubs — Doubiste* (*s* est supprimé dans l'orthographe puisqu'il n'est prononcé ni dans le nom de pays);

5° *-ite*: *Yémen — Yéménite ou Yéminite*;

6° *-iote*: *Chypre — Chypriote ou Cypriote, Corfou — Corfiote* (suppression

¹ Cf. encore le § 10.

d'ou), *Candia* (on préfère le nom de *Crète*) — *Candiotte* (peut-être s'agit-il ici du suffixe *-ote*, si ce n'est que *-a* qui est supprimé).

C'est ici qu'on pourrait mentionner le suffixe *-ète*: *Egine* (île de Grèce) — *Egine*.

Dans les noms d'habitants cités ci-dessus, nous avons remarqué la disparition des lettres finales *s*, *e*, *y*, *i*, *ia* ou *a* et même *ou* et *aut*.

9. Nous avons trouvé sept noms d'habitants terminés en *-que* dont un seul en *-que* simple: *Etrurie* — *Etrusque* (avec l'apophonie *r/s* et la disparition de *-ie*). Nous n'avons trouvé également qu'une seule occurrence des suffixes composés *ique* (*Grande Bretagne* < *Britania* — *Britannique*), *-aque* (*Bosnie* — *Bosniaque*), *-asque* (*Monaco* — *Monégasque*, forme irrégulière), *-atique* (*Asie* — *Asiatique*) et *-tèque* (*Guatemala* — *Guatémaltèque*).

10. Très rares sont les suffixes en *-aud* (*Berri* — *Berriaud*) et *-eau*: *Maine* — *Manceau*, *Touraine* — *Tourangeau* (les deux avec l'apophonie *ai/a* et le dernier avec *n/ng*, différences qui découlent de l'évolution phonétique).

Mentionnons enfin une paire de noms dont le rapport n'est pas claire: *Madagascar* — *Malgache*.

11. Pour résumer les plus importantes connaissances acquises par la présente étude, constatons certains faits et phénomènes:

Peu de noms de pays sont identiques avec ceux de leurs habitants, par ex. *Suisse*. Plus nombreux sont ceux qui en sont dérivés (*Bulgare* — *Bulgare*, *Belge* — *Belgique*). Les plus nombreux sont ceux dont on a dérivé les noms de leurs habitants. On le fait à l'aide de 29 suffixes, à savoir: *-ien*, *-éen*, *-en*, *-on*, *-in*, *-ain*, *-an*, *-and*, *-ard*, *-al*, *-at*, *-ate*, *-ol*, *-ote*, *-ète*, *-ite*, *-iste*, *-iote*, *-i*, *-ier*, *-ique*, *-aque*, *-atique*, *-tèque*, *-que*, *-eau*, *-ais*, *-aud*, *-ois*. Il n'y en a toutefois que quatre qui sont productifs, à savoir: *-ien*, *-ain*, *-ais*, *-ois*.

Les suffixes peuvent se lier aux noms de pays directement. Cela arrive en règle, mais pas toujours, si les noms de pays sont terminés par une consonne (*Alger* — *Algérien*, mais *Lesbos* — *Lesbien*), rarement s'ils sont terminés en voyelle (*Chili* — *Chilien*). En dérivant à partir des noms terminés par une voyelle, on supprime généralement celle-ci ou on intercale une consonne entre elle et la voyelle du suffixe.

Devant les suffixes qui forment les noms d'habitants disparaissent généralement les *-e*, *-é*, *-a*, *-ia*, *-ey*, *-es*, *-as*, *-os*, *-ou*: *Espagne* — *Espagnol*, *Dauphiné* — *Dauphinois*, *Guatemala* — *Guatémalien*, *Libéria* — *Libérien*, *Guernesey* — *Guernesiais*, *Landes* — *Landais*, *Honduras* — *Hondurien*, *Lesbos* — *Lesbien*, *Corfou* — *Corfiote*.

Dans quelques noms, il y a une consonne intercalée entre la voyelle finale du nom du pays et le suffixe. Exemples: *Togo* — *Togolais*, *Java* — *Javanais*, *Jura* — *Jurassier*, *Berri* — *Berrichon*.

La consonne ou la voyelle finale du nom de pays ou de son radical a changé dans plusieurs noms d'habitants: *Brabant* — *Brabançon*. La forme du radical des noms de pays diffère dans de nombreux cas de celle des noms de leurs habitants. La plupart de ces oppositions vocaliques, ainsi que consonantiques, découle de l'évolution historique du phonétisme français où le changement de la place de l'accent joue un rôle important. Moins nombreuses sont des modifications orthographiques. Nous avons enregistré les oppositions suivantes: 1° *oi/é* (*Artois* — *Artésien*), *oi/o* (*Macédoine* — *Macédonien*), *eu/o* (*Equateur* — *Equatorien*), *o/u* (*Condroz* — *Condruzien*), *o/i* (*Bourgogne* — *Bour-*

guignon), *ue/o* (*Vénézuëla — Vénézolan*), *i/y* (*Savoie — Savoyen et Savoyard*);
2° *gn/n* (*Champagne — Champenois*), *qu/c* (*Amérique — Américain*).

Il y a plusieurs noms d'habitants qui ont gardé la forme phonétique primitive ou au moins une forme plus ancienne que les noms de villes respectifs: *Gévaudan — Gabalitin*, *Poissy — Pisciaçais*, etc.

En dérivant à partir des noms composés écrits en un mot graphique, on prend pour base soit ce nom tout entier, soit l'une de ses parties (*Finlande — Finlandais* ou *Finnois*, *Danemark — Danois*). Si le nom de pays se compose de deux mots graphiques (éventuellement unis par un trait d'union), le nom de ses habitants peut être représenté par un seul mot graphique (*Costa Rica — Costaricien*). Les deux parties peuvent cependant n'être unies que par un trait d'union; leur autonomie peut être soulignée par une différence de la forme (*Franche-Comté — Franc-Comtois*).

A un seul nom de pays correspondent quelquefois deux noms d'habitants (*Crète — Crétois* et *Candiote*) et deux ou même plusieurs variantes du nom d'habitants: *Bosnie — Bosnien* et *Bosniaque*, *Navarre — Navarrais* et *Navarin*, *Berri — Berriaud*, *Berrichon* et *Berruyer*, *Savoie — Savoisien*, *Savoyen* et *Savoyard*, *Lettonie — Letton*, *Lette* et *Latvien*.

L'existence de différents suffixes facilite la distinction lexicale entre les habitants d'un pays et ceux d'une ville: *Angoumois* (habitant d'Angoulême) — *Angoumoisin* (habitant de l'Angoumois), *Algérois* (habitant d'Alger) — *Algérien* (habitant de l'Algérie). Mais on ne s'est pas suffisamment servi de cette possibilité. Il y a plusieurs noms qui désignent les habitants d'un pays ainsi que ceux d'une ville: *Tourangeaux* dérivé de *Touraine* désigne non seulement les habitants de celle-ci, mais encore ceux de Tours. On appelle *Angevin* non seulement un habitant d'Angers, mais aussi celui de l'Anjou. *Périgourdins* s'emploie pour indiquer les habitants du Périgord aussi bien que ceux de Périgueux. On nomme *Poitevins* les habitants du Poitou, mais aussi ceux de Poitiers. Un *Berruyer* est un habitant du Berry, mais on se sert du même nom même en parlant d'un habitant de Bourges.

En conclusion nous faisons remarquer qu'il y a beaucoup de faits et phénomènes analogues entre la formation des noms des habitants de pays et ceux de villes.² Les uns et les autres sont formés à l'aide de très nombreux suffixes (les noms des habitants de villes à l'aide de 45 suffixes), dérivés à partir respectivement des noms de pays et de villes ou de leurs radicaux.

La formation des noms des deux catégories connaît:

1° la suppression de certaines voyelles et consonnes finales devant les suffixes ainsi que, par contre,

2° l'intercalation de différentes consonnes entre les noms de pays et de villes et les suffixes,

3° le fait que les noms d'habitants ont parfois gardé des formes plus anciennes, sinon primitives, du radical,

4° le fait que la différence entre la forme du radical d'un nom d'habitants et celle du nom dont il est dérivé découle de l'évolution phonétique du français,

5° le fait qu'à certains noms de pays et certains noms de villes correspondent

² Voir mon article «Les noms des habitants de villes» dans *Beitrag zur romanischen Philologie* H. 1, XVIII, 1979 pp. 71-84.

deux ou plusieurs variantes morphologiques ou graphiques de noms d'habitants, éventuellement même deux ou plusieurs noms distincts,

6° le fait qu'à un nom composé de pays ou de ville, on peut former un nom d'habitants à partir de ce nom tout entier ou d'une de ses parties.

Il y a toutefois aussi certaines différences: Les noms des habitants de pays peuvent être homonymes des noms de pays ou en être dérivés ce qui n'est pas le cas des noms des habitants de villes. Par contre ils ne désignent jamais les habitants de deux ou plusieurs pays différents ce qui est le désavantage de plusieurs noms indiquant les habitants de certaines villes, par ex. *Boulonnais* peut indiquer un habitant de Boulogne-sur-Mer, de Boulogne-sur-Gesse ou bien de Boulogne-Billancourt.